

voyageurs ; on accabla d'entraves la liberté individuelle ; l'inviolabilité du domicile fut méprisée ; et, sous prétexte de mœurs et d'ordre public, de grossiers agens se permirent des excursions nocturnes qui couvraient des violences ; on vit des enlèvemens de femmes soupçonnées, disaient-ils, de se livrer à la débauche, de favoriser les émigrés, de n'être pas en règle avec la police. Ces attentats furent à la vérité quelquefois adoucis, réparés, punis même par des ministres jaloux de leurs devoirs ; mais ils n'en firent pas moins haïr le gouvernement qui, au lieu de mettre un terme à la révolution, en prolongeait et en organisait en quelque sorte les désordres et la tyrannie. La république devait périr par cela seul, et elle périt en effet, ou plutôt se changea en despotisme sous Bonaparte, pour voir reparaître vingt ans après une forme constitutionnelle qui devait la régir.

Quelle était donc la force, ou plutôt quelles sont les ressources du peuple français lorsqu'il est mû par de grandes idées et des motifs honorables, puisqu'avec d'aussi mauvais gouvernans il a pu faire tant de grandes choses, supporter tant de revers ? La mémorable entreprise qui nous occupe vient à l'appui de cette réflexion. La sagacité ne manqua pas dans les moyens disposés pour son succès ; mais le malheureux esprit qui soufflait sur la France ne permit pas qu'elle en retirât du fruit ; elle se changea en

une grande calamité. Le chef qu'on mit à la tête, par sa haine indiscrete contre l'Angleterre, ne cessait d'irriter cette puissance ; il menaçait ses établissemens dans l'Inde ; des écrivains, échos de ses passions, répétaient ces menaces, les amplifiaient, montraient facile et comme le vœu de la république la ruine du commerce anglais, la perte de ses colonies et le soulèvement des peuples de l'Inde contre sa domination. C'en était assez pour tenir en éveil un gouvernement très-éclairé sur ses intérêts, et instruit à point de ce qui se passe dans l'étranger. Sans une circonstance aussi fâcheuse la flotte française n'eût pas été attaquée par celle d'Angleterre ; peut-être même n'eût-elle pas mal à propos séjourné sur une côte ouverte, exposée à tout le feu d'une escadre ennemie ; échec irréparable, parce que le triomphe des Anglais fut assuré et le succès de cette expédition réduit à rien.

Pourquoi répéterais-je ici tout ce qui a été dit des grands avantages qui auraient pu résulter de la colonisation de l'Égypte et de sa réunion à une puissance européenne ? qui ne les a pas appréciés ? Commerce, navigation, riches exportations, débouchés pour nos fabriques, étude de l'antiquité, découvertes dans tout ce qui peut intéresser la curiosité, l'érudition, l'histoire ; tels devaient en être les résultats immédiats : le continent de l'Afrique était ouvert à l'activité, à l'industrie des Européens ; des cités allaient s'é-



lever sur les bords du fleuve nourricier de la contrée ; elle allait cesser d'être sous la domination d'hommes étrangers à tout ce qui embellit, honore et élève l'humanité ; et n'aurait-ce donc rien été aussi de voir l'étendard de notre religion sur les murs d'Alexandrie et du Caire ? compte-t-on pour rien un si grand bienfait ? Oui, la conquête de l'Égypte, sa colonisation, méritaient d'être secondées, protégées par le reste de l'Europe ; bien loin d'éprouver le revers qui l'a remise sous le joug des barbares (1).

Une nouvelle puissance lutte aujourd'hui en faveur de la civilisation contre la barbarie de l'Afrique. Le colosse ottoman est attaqué par un

(1) L'expédition pour la conquête de l'Égypte partit de France le 19 mai 1798. La flotte était de trente-une voiles de guerre, dont un vaisseau de 120 canons, trois de 80, neuf de 74, huit frégates armées et deux bricks. Il y avait à bord dix-neuf mille hommes de troupes de débarquement, deux milles employés, un nombre considérable d'artistes et de savans de toutes les classes. Elle se présenta devant Malte, dont elle fit la conquête le 13 juin de la même année. On se rend en Égypte ; Kléber entre de vive force dans Alexandrie (3 juillet) ; bataille des Pyramides (21 juillet) : elle ouvre l'intérieur de l'Égypte et en décide la conquête ; bataille navale d'Aboukir, livrée dans la baie de ce nom les 1<sup>er</sup> et 2 août. La flotte française fut battue ; neuf de ses vaisseaux furent pris par les Anglais ; une frégate coulée bas ; un vaisseau et une frégate brûlés avec leurs équipages ; deux vaisseaux et deux frégates parviennent seulement à s'échapper. L'O-

peuple à peine imperceptible au milieu des vastes contrées soumises à la domination du croissant, comme ces Bataves du seizième siècle qui surent se soustraire au plus puissant monarque d'alors ; leur habileté, leur audace sur mer suppléent à leur manque de forces, et leur permettent les succès dus au courage et à la persévérance. Déjà presque tout le continent de la Grèce est libre ou combat avec avantage pour le devenir. Abandonnés de l'Europe chrétienne, les Hellènes ont trouvé, dans leur énergie et l'heureuse position de leurs îles, des secours qu'ils auraient vainement cherchés ailleurs ; on ne peut que faire des vœux pour eux ; on ne

rien, vaisseau sur lequel était l'amiral Brueys, sauta au commencement de l'action. La flotte anglaise se retira fort maltraitée quoique victorieuse.

Après divers succès et revers, après l'établissement des Français au Caire, à Alexandrie, etc., Bonaparte disparaît le 22 août 1799, et laisse le commandement au général Kléber. Par le traité d'El-Arisch entre le général Kléber et le grand-visir, l'évacuation de l'Égypte, par les Français, est arrêtée le 2 janvier 1800. Ce traité est violé par l'armée anglaise ; les hostilités recommencent ; les Français sont encore victorieux ; enfin, après de nouveaux désastres, des pertes et des fautes, les Français sont obligés d'évacuer Alexandrie le 30 août 1801, après être restés deux ans et demi maîtres de l'Égypte ; perte irréparable, mais qui a sauvé l'Angleterre du joug qu'elle lui aurait imposé.



peut douter qu'une fois raliés à une sage et ferme constitution, le règne des lois, les progrès du commerce, la civilisation, ne fleurissent rapidement dans cette belle partie de l'Europe. Peut-être même verrons-nous aussi les îles de la Méditerranée, si célèbres autrefois, rendues à leur ancienne prospérité. Ce mouvement salutaire peut gagner les Barbaresques, et seconder ainsi les entreprises que les nations de l'Occident, et la France en particulier, sont intéressées à tenter pour les soumettre ou les affranchir. La paix de l'Europe, une religion bienfaisante, l'esprit de philanthropie, qui ont fait des progrès, les avantages de la liberté et de la civilisation, qui sont appréciés des cabinets et des monarques régnans, laissent à l'homme attaché à de sages principes et à des vues généreuses l'espoir de voir se réaliser de semblables projets.

Mais il reste à la force des choses de grands changemens à opérer avant cette époque désirée; les Barbaresques sont encore en pleine contradiction d'intérêt et de relations avec les peuples voisins de la Méditerranée; leurs mœurs sont encore celles de la barbarie, et le séjour d'une autorité destructive; les navigateurs seront toujours menacés tant que subsistera leur régime déprédateur.

Si l'on jette les yeux sur les trois régences de Tunis, d'Alger et de Tripoli, ou qu'on cherche à apprécier leur puissance respective et à connaître leurs relations entre elles, on trouve que cette

dernière, quoique avantageusement située pour faire un commerce étendu avec l'intérieur de l'Afrique, est cependant gouvernée par les principes inhospitaliers qui régissent Alger. Elle n'a pas su profiter de son heureuse position et de son riche territoire; elle s'est adonnée comme Alger à la piraterie. Le nombre de troupes qu'elle peut mettre sur pied n'excède pas quarante mille hommes; sa force navale ne consiste qu'en six à huit bâtimens de guerre et quelques schebecs, mais bien armés et commandés par des hommes fort audacieux et hardis corsaires; le voisinage de Malte les contient heureusement, et par cette raison leurs pirateries sont moins fréquentes et moins à craindre que celles des autres régences.

L'empereur de Maroc est, sans comparaison aucune, la puissance militaire la plus considérable de la Barbarie; il peut, dans des occasions importantes, armer cent mille hommes, et si ces troupes étaient commandées par d'autres généraux que ceux qu'elles ont, elles pourraient se rendre formidables aux autres peuples, et faire des conquêtes sur le continent africain. Elles étendraient ainsi le despotisme du monarque maure, et ne rendraient que plus coupable l'indifférence des Européens à laisser en paix ces barbares. S'il était possible que les gouvernemens africains formassent une ligue défensive, il n'y a pas de doute que cet empereur n'en fût le chef.



Les relations des puissances barbaresques entre elles ont été jusqu'à ce jour réglées par de purs motifs d'intérêt personnel, et il est certain que, s'il n'existait pas une aussi grande différence dans les forces respectives de ces états, ils seraient en guerre perpétuelle. Mais cette harmonie, quoique factice, ne les conserve pas moins dans un véritable état de paix entre eux, d'autant plus défavorable au commerce de l'Europe que rien ne trouble la tranquillité de ces pirates chez eux. Tunis et Alger semblent néanmoins se considérer comme ennemis naturels, et croient devoir entrer en guerre l'un contre l'autre quand rien n'appelle leur attention du côté de la mer.

Le dey d'Alger, lorsqu'il se vit menacé par l'Angleterre en 1816, envoya des ambassadeurs à Tunis pour faire cesser les hostilités qui régnaient entre eux, et demander des secours dans une cause commune contre les infidèles; mais le bey ne se rendit point à cette invitation. Les hostilités continuèrent et ne cessèrent point, malgré les dangers dont Alger fut menacé, et la leçon terrible que lui donnait lord Exmouth.

Les Barbaresques sont plus paisibles entre eux depuis cette époque; on serait même tenté de croire qu'ils en sont venus à s'entendre, et que, persuadés que leur union est ce qu'il y a de plus propre à soutenir un système de piraterie, ils cherchent à vivre en bonne intelligence et à ne point s'entre-détruire.

Quand les trois régences sont en paix, on peut conclure que toute puissance qui est en guerre avec l'une d'elles les a toutes à combattre; que Tripoli, par exemple, ait une guerre avec une puissance européenne, de nombreux corsaires d'Alger et de Tunis prendront le pavillon de cette régence, et exerceront sous lui de prétendues représailles; le gouvernement de Maroc, quoique plus puissant, est accusé de se prêter lui-même à une fraude de cette espèce.

Si l'on consulte le rang nominal des régences, le bacha ou pacha de Tripoli est regardé comme le premier des chefs barbaresques en dignité; le bey de Tunis vient après lui, et ensuite le dey d'Alger, qui, le dernier par le rang, est le plus riche et le plus puissant sous le point de vue militaire.

On confond souvent le titre de *dey*, de *bacha*, de *bey*; tous les trois ont à peu près le même sens; ils doivent leur adoption à quelques circonstances arrivées lors des révolutions qui ont rendu les régences indépendantes du grand-seigneur.

Alger en donna le premier l'exemple. Jusqu'au commencement du dix-septième siècle il avait été gouverné par un pacha au nom du sultan; mais à cette époque la milice turque, mécontente de cette espèce de gouvernement, obtint de la Porte la permission d'élire parmi les troupes d'Alger un homme capable de les gouverner sous



le nom de dey, mot turc qui signifie *commandant* ou *chef*. Cet ordre de choses dura jusqu'en 1710, que Baba-Hali, qui avait été élu dey, ayant fait des représentations à Constantinople sur les mésintelligences fréquentes qui avaient lieu entre les deys et les pachas, les premiers chefs de la milice, ceux-ci gouverneurs du royaume d'Alger, obtint que le dey serait revêtu de la dignité de pacha. Depuis lors le dey d'Alger se regarde comme indépendant de la Porte, dont il ne reçoit aucun ordre absolu, mais seulement des firmans transmis par des capigis-bacchis, ou envoyés extraordinaires, lorsqu'il s'agit de traiter de quelque affaire (1).

Le chef du gouvernement de Tunis a le nom de *bey*, autre mot turc qui veut dire *seigneur*. On l'applique particulièrement à un *seigneur à bannière*, appelé *sangiak-beghi*; *sangiak* signifie bannière.

L'officier qui porte ce nom en Turquie est le chef d'un certain nombre de spahis ou cavaliers; il est aussi commandant d'une ville ou d'une province; c'était le titre du commandant de Tunis, qui, comme le dey d'Alger, a su se rendre indépendant.

(1) Voyez l'État de l'esclavage des chrétiens au royaume d'Alger, avec celui de son gouvernement, etc. Amsterdam, 1723. Ce livre, un peu partial en faveur des Algériens, est un des mieux faits sur ce sujet, et dans lequel beaucoup d'écrivains modernes ont puisé ce qu'ils en ont dit.

Tripoli est gouverné par un pacha ou bacha (1), la milice est commandée par un bey; cette régence a su aussi se rendre indépendante de la Porte par les mêmes moyens que les deux autres. Le nom d'*empereur* ou *roi* est particulièrement donné à celui qui tient l'état de Maroc sous sa puissance; le gouvernement de ce dernier pays est passé en proverbe pour signifier la plus dure et la plus arbitraire des tyrannies; le prince y dispose de la vie, de la propriété de ceux qu'il appelle ses sujets; personne ne résiste, tout obéit, tout plie sous cette inexorable autorité.

Il n'y en a point de plus mal définie que celle qu'exerce ou que prétend avoir le grand-seigneur sur ces états. Les ordres du sultan y sont reçus avec indifférence, quoique adressés par des officiers même de la Porte; cependant les chefs des régences reçoivent de lui une espèce d'investiture. Le grand-seigneur envoie par exemple un superbe cafetan au bey de Tunis quand il monte sur le trône, et lui donne le titre de *bacha*. D'un autre côté ces trois chefs des régences ne négligent pas de laisser paraître quelques signes extérieurs de soumission envers le souverain des croyans, dont ils veulent être regardés comme les vice-rois ou représentans. Ils prennent tou-

(1) Du mot turc *bash*, qui signifie tête. Les Turcs en font *bacha* ou *pacha*, qui désigne un chef ou un gouverneur.



jours dans les actes le titre de *bassa*, qui est le même que *bacha*; le nom du sultan régnant est sur les monnaies de la Barbarie, et l'on fait dans les mosquées des prières pour sa santé et sa prospérité. Les firmans ou instructions envoyés par lui sont toujours reçus avec respect par les princes barbaresques; on approche ces actes de la tête et des yeux, ce qui est une sorte de rite et un hommage rendu à un maître dont on ne reconnaît guère cependant le pouvoir. Il est arrivé quelquefois que les régences ont donné des secours à la Porte quand elle était pressée par une guerre étrangère. Une escadre algérienne déploya une grande activité lors du siège d'Acre par l'armée française en 1799; dans la guerre actuelle contre les Grecs, les Barbaresques joignent leurs vaisseaux à ceux de la flotte turque.

Toutes ces démonstrations de respect ou d'obéissance sont volontaires et uniquement de forme; toutes les fois qu'il n'y a pas une nécessité évidente de garder les apparences avec la Porte, les chefs des régences ne font point la moindre difficulté de montrer une parfaite indépendance. On a vu plusieurs fois des *chiaoux* (1) envoyés par le sultan, revenir à Constantinople sans que, dans les régences, on eût donné satis-

(1) Espèce d'officiers du grand-seigneur, chargés de porter ses dépêches ou exécuter ses ordres; huissiers.

faction aux représentations qu'ils avaient été chargés de faire.

« Plusieurs fois les Barbaresques se sont permis, dit M. Pananti (1), de s'emparer des navires appartenant aux sujets tures; et malgré les réclamations de la Porte, les cargaisons n'en ont été rendues qu'après des années écoulées; souvent même elles ont été condamnées et vendues. Il a été fait quelquefois des préparatifs à Constantinople contre ces rebelles, et l'ordre a été donné au capitain-pacha d'aller les châtier; mais, grâce à une corruption sourde ou à quelques intrigues d'agens secrets, les armemens ne se sont jamais trouvés en état de se présenter devant aucun des ports de la Barbarie. Ces délais donnent le temps de faire parvenir au sultan quelques présents et quelques excuses évasives, dont on se contente quand on n'a pas le pouvoir de punir. »

Ici l'auteur que nous citons, et qui paraît avoir bien su apprécier l'état politique et les forces des Barbaresques, ajoute « que le déclin toujours croissant de la puissance ottomane et son apparente indifférence pour la conduite des régences d'Afrique semblent indiquer qu'elle a acquiescé facilement à leur indépendance; circonstance, dit-il, qui n'a cependant point servi à augmenter leurs forces maritimes; car main-

(1) *Relation d'un séjour à Alger.*



tenant ils mettent en mer des escadres moins nombreuses qu'au temps où leurs chefs étaient investis du commandement de la marine du sultan. »

Mais ils sont encore assez puissans pour faire beaucoup de mal et braver la faiblesse des nations européennes ; au surplus les remarques de M. Pananti seraient une raison pour tenter de les réduire , puisqu'on aurait moins de résistance à éprouver tant de leur part que de celle de la Porte , qui les sacrifierait de gré ou de force.

Il est très-difficile d'avoir une idée bien arrêtée sur les rapports politiques qui existent entre les Barbaresques et les puissances chrétiennes ; ils changent continuellement selon l'intérêt ou le caprice de ces peuples , ennemis de la paix et ne s'enrichissant que de pillage.

« Le coup récent qui a frappé Alger (1) a répandu momentanément une terreur réelle parmi les chefs africains ; mais il est évident , d'après un grand nombre de circonstances , que le dey renferme sa haine jusqu'à ce que ses forces soient réparées , et qu'il voie un moment propice pour recommencer les hostilités. La conduite du bey de Tunis excite des soupçons ; ses croiseurs continuent d'être en mer , et pendant que l'empereur de Maroc défendait aux Algériens et

(1) Août 1816.

aux Tunisiens de conduire leurs prises dans ses ports , plusieurs de ses corsaires parcouraient les mers à la recherche des bâtimens russes et danois. »

Cependant parmi les ennemis que les Barbaresques comptent aujourd'hui , et sur lesquels ils pourraient exercer leurs pirateries , il faut qu'ils en exceptent les Grecs , qui chaque jour acquièrent des forces , et montent une marine puissante capable de les repousser dans leurs repaires et de les y poursuivre jusqu'à l'entrée de leurs ports. Que de bienfaits pour le commerce de la Méditerranée et la sécurité de la navigation résulteraient de l'accroissement de cette puissance des Grecs , de leur affranchissement et de l'heureuse constitution d'un gouvernement indépendant chez eux ! Un pareil avenir doit ajouter encore un motif à tous ceux que la religion , l'humanité , la politique nous inspirent en leur faveur.

La plupart des puissances européennes ont des consuls à Maroc et dans les différentes régences ; la Russie seule et l'Autriche n'ont point jusqu'ici suivi cet usage : on suppose que regardant le grand-seigneur comme responsable des agressions commises contre leur pavillon par les Barbaresques , c'est lui seul qui est garant des traités qui les lient réciproquement à cet égard ; mais une pareille garantie serait bien illusoire si ce que dit l'auteur déjà cité est vrai,